

d'argent. La hausse de ces prix est imputable aux frais de distribution et d'emballage qui coûtent parfois 10 ou 20 fois plus cher que la nourriture en cause.

Article 21. Enquête approfondie sur les hauts prix des instruments aratoires. Je crois que le gouvernement fédéral aurait dû se rendre à l'invitation du gouvernement de la Saskatchewan d'instituer une commission royale chargée d'enquêter sur l'industrie des instruments aratoires en vue de réduire le prix des machines agricoles.

Article 22. Mesure propre à réduire le prix outrageant exigé pour les engrais. Le monopole des engrais a coûté des sommes fabuleuses aux agriculteurs et je crois que le Gouvernement, en venant en aide aux coopératives, pourrait aider les cultivateurs à se lancer dans la production des engrais afin d'en réduire le prix de revient.

Article 23. Nous croyons qu'on devrait effectuer des paiements à l'égard de l'entreposage approuvé, chaque fois que de forts excédents de produits doivent être gardés sur les fermes.

Article 24. Aide financière du gouvernement fédéral, au titre de l'enseignement, à nos municipalités, pour que les forts impôts qui frappent présentement les biens-fonds agricoles et urbains puissent être réduits ou du moins empêchés de monter.

Enfin, article 25 de cette déclaration des droits des cultivateurs, aide financière du gouvernement fédéral pour établir un programme étendu d'aménagement de routes, y compris les chemins allant des fermes aux marchés.

En terminant je dirai que les points suivants sont essentiels à toute déclaration des droits des cultivateurs: les cultivateurs du Canada devraient obtenir tout de suite des prix de parité intégrale pour la production sur les fermes familiales; on devrait établir une Commission nationale de vente du bétail et une Commission du bétail; on devrait appuyer les ententes internationales sur les denrées et le maintien de l'Accord international sur le blé; le gouvernement canadien devrait appuyer une mise en commun internationale des aliments et l'accroissement de la consommation des aliments au Canada grâce à un programme prévoyant un lundi gratuit aux écoliers et la remise gratuite d'aliments aux institutions; on devrait fournir des aliments excédentaires aux pays peu évolués, gratuitement ou contre des devises de ces pays, afin de prévenir la famine et de procurer des lanches gratuits aux écoliers.

La CCF soutient qu'une telle déclaration des droits des agriculteurs est nécessaire, non seulement dans l'intérêt de l'agriculture

même mais à titre de partie d'un programme canadien visant à résorber le grave chômage qui sévit actuellement.

(Sur la motion de M. Hamilton (York-Ouest), la suite du débat est renvoyée à une séance ultérieure.)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Harris: Le moment est peut-être indiqué pour annoncer que nous poursuivrons demain le présent débat.

SANCTION ROYALE

Le major C.-R. Lamoureux, huissier de la verge noire, apporte le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Honneur le député du Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur accompagné de la Chambre se rend dans la salle du Sénat.

Et de retour.

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur le député du Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi pour faire droit à Olga Maikowski Hocaloski.
Loi pour faire droit à Mary Evelyn Martinson Ross.

Loi pour faire droit à Donald Muir Langton.

Loi pour faire droit à Albert Ritchot.

Loi pour faire droit à Annie Esther Vetter Meister.

Loi pour faire droit à Carmen Lister Lees.

Loi pour faire droit à Dawn Elsie Coles Ekers Bowen.

Loi pour faire droit à Marion Murray Redburn.

Loi pour faire droit à Anna Pearl Lingo Des Marais.

Loi pour faire droit à Phyllis Geraldine Brown McLean.

Loi pour faire droit à Eva Lilly Ware Deslauriers.

Loi pour faire droit à Agnes Rose McKiernan Popadick.

Loi pour faire droit à Rosalind Elaine Beinhaker Katz.

Loi pour faire droit à Louis Kenneth Laurin.

Loi pour faire droit à Eva Amelia Richardson Keyton.

Loi pour faire droit à François-Xavier Lange.

Loi pour faire droit à Aline Pelland Myre.

Loi pour faire droit à Roscoe Winston Percy Soule.

Loi pour faire droit à June Patricia Potter Cashman.

Loi pour faire droit à Paul-Émile-Roland Boisclair.

Loi pour faire droit à Kathleen Swanson Butler.

Loi pour faire droit à Freda Lutsky Perzow.

Loi pour faire droit à Susie Earle Young.

Loi pour faire droit à Joseph Willie Walter Stonehouse.